

OBJECTIFS

- . Reconnaître et définir la violence conjugale
- . Appréhender le vécu des victimes
- . Repérer le système agresseur
- . Comprendre l'impact des violences sur les enfants et la parentalité
- . Connaître le cadre légal dans la lutte contre les violences conjugales
- . Proposer une posture professionnelle adaptée au parcours des victimes
- . Identifier les ressources partenariales

PROGRAMME

- . **Comprendre le phénomène de la violence conjugale**
 - La violence conjugale comme processus d'emprise
 - Les représentations des violences conjugales
 - Les stratégies et caractéristiques des auteurs de violences conjugales
 - La parentalité dans les situations de violences conjugales : avant et après la séparation
 - Les outils juridiques dans les procédures civiles et pénales
 - Les différentes étapes du cheminement des victimes dans leur prise de conscience
 - Mise en perspectives professionnelle en fonction du cadre d'intervention
- . **Le réseau**
 - Les lieux ressources

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Active et participative, alternance d'apports théoriques et pratiques, mises en situation, études de cas.
Projection vidéo.
Bilan sur les acquis de la formation.
Nous adaptons les outils à votre lieu d'activité.

PUBLIC

Tout.e professionnel.le de :
l'action sociale, la santé,
l'éducation, l'insertion (emploi,
logement), la justice, les forces
de l'ordre, la petite enfance,
l'enfance, la jeunesse.
Formation possible en équipe,
en institution ou à titre
individuel

PAS DE PRÉREQUIS

ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INTERVENANTES

Nos formatrices
professionnelles, sont
expérimentées dans
l'accompagnement des femmes
et des enfants victimes de
violences conjugales

PARTICIPANT-E-S

entre 8 et 12 personnes

DURÉE

2 jours consécutifs soit 14h
en présentiel

LIEU

A définir

TARIF : 1 800 €

En France, deux millions de femmes sont concernées par la violence conjugale, soit 1 femme sur 10. La violence conjugale se caractérise par son invisibilité : quand elle n'est pas énoncée, elle est difficile à détecter. Les professionnel-le-s sont parfois démuni-e-s face à ces situations complexes car elles/ils ne possèdent pas tous les outils de repérage et de compréhension de la problématique.

Une expérience reconnue dans l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences et de leurs enfants permet à notre association d'acquérir **une réelle expertise de la violence conjugale et des bonnes pratiques** à mettre en œuvre en direction de ce public spécifique.

MODALITÉS DES FORMATIONS

Un entretien téléphonique nous permettra de vous conseiller sur vos besoins. Nous vous transmettrons ensuite un devis et le programme de formation daté. Vous validerez le devis et la convention. Nous échangerons par mail afin de finaliser l'organisation de la formation. Le délai d'accès à nos formations est de maximum 6 mois à partir du premier contact.

A la fin de la formation nous remettrons à chaque stagiaire : un livret de formation, une attestation de fin de formation avec un questionnaire d'évaluation des acquis. Un questionnaire d'évaluation à 6 mois après la fin de la formation vous sera transmis.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation nous échangerons sur les conditions d'accueil pour évaluer les besoins des stagiaires en situation de handicap et l'adaptabilité à la formation.

TAUX DE SATISFACTION DE NOS FORMATIONS 2020

Pour 100 % des stagiaires les objectifs ont été atteints et elles/ils sont en mesure de mettre en oeuvre leurs acquis.

L'ensemble des stagiaires ayant suivi nos formations estime que celles-ci ont répondu à leurs attentes professionnelles et qu'elles améliorent leurs compétences.

CONTACT

poleformation@solidaritefemmes-la.fr
02 40 12 09 60